

Deroue
et
Bidan

1897

Le samedi cent quatre vingt dix sept, le vingt sept
Novembre à onze heures dix minutes du matin. Acte de mariage
de Louis, Nicolas, Deroue, né au sixième arrondissement
de Paris, le vingt deux janvier mil huit cent soixante
trois, cantonnier, domicilié rue Desnouettes, 41, fils majeur,
de père et mère non dénommés d'une part, - et de :
Caroline, Delphine, Marthe, Bidan, née Saint-Aubin
de Chaumes, ^(fille) vingt quatre décembre mil huit cent soixante
seize, jardinière, domiciliée rue Desnouettes, 35, fille majeure
de Charles, Bidan, cultivateur, consentant au mariage
aux termes d'un acte reçu par le Maire de Saint Aubin en date
du vingt six octobre dernier et de Catherine, Bide, son épouse
sans profession, domiciliée à Saint Aubin des Chaumes d'autre
part. - Dressé par et sous, Auguste, Alphonse, Mars
adjoins remplissant par délégation du Maire les fonctions
d'Officier de l'état civil du quinzième arrondissement de
Paris, qui avons procédé publiquement en cette Mairie, à la
célébration d'un mariage dans la forme suivante : Après
avoir donné lecture aux parties 1° de leur acte de naissance
2° du consentement du père de la future épouse, 3° de
l'acte de décès de la mère de la future épouse 4° des actes de
publication faits en cette Mairie le dimanche quatorze
et vingt un novembre courant, sans opposition, toutes les
pieces mentionnées dûment paraphées, 5° du chapitre

et vingt-un novembre courant, sans opposition, toutes les
pièces susmentionnées dûment paraphées; 5° du chapitre
ni du livre premier du Code Civil (titre du mariage) sur les
droits et les devoirs respectifs des époux; après avoir interpellé
les futurs époux lesquels nous ont déclaré qu'il n'a pas été
fait de contrat de mariage; nous avons demandé aux
futurs époux s'ils veulent se prendre pour mari et pour
femme et chacun d'eux ayant répondu affirmati-
vement et séparément à haute voix nous avons pro-
noncé au nom de la Loi que: Louis, Nicolas, Deroulé,
et Caroline, Delphine, Marthe, Bidan, sont unis
par le mariage: En présence de: Paul, Mary, parrain,
âgé de quarante-neuf ans demeurant rue Blomet, 172, Louis, Ogeuf,
sergent, âgé de cinquante-trois ans demeurant rue Desnouettes, 41,
amis et témoins de l'époux, Auguste, Fleury, chef d'atelier, âgé de
cinquante ans demeurant rue Dombasle, 54, Louis, Greston,
maraisier, âgé de quatre-vingt ans demeurant à Paris
rue Desnouettes numéro 37, amis et témoins
de l'épouse et ont les témoins signé avec les époux
et nous après lecture.

x Inoué Bidan J. Mary Ogeuf Fleury
Greston J. Mary